



# Se réinventer...

avec un nouveau Centre-Bourg !



**PAGE 10**

**Dossier**  
**MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS**



**PAGE 12**

**Des conseils**  
**POUR LA PRÉSERVATION DES SOLS**



**PAGE 15**

**Le CMJ**  
**TOUJOURS EN ACTION !**

# Table des matières

L'édito du Maire

## En bref

Information aux voyageurs	4
Inauguration de la garderie	4
Distribution des composteurs offerts par COVED	4
Nouveaux horaires pour la boulangerie	4
Exigez moins d'emballages	5
104 <sup>e</sup> commémoration du 11 novembre 1918	5
Plus de vies, plus d'arbres !	5
Nouveaux aménagements au Moulin de la Mie	5

## Actualités

Simplifiez vos démarches administratives !	6
Des accompagnements numériques réussis !	6
Une pensée pour Gilles	6
Avancement des travaux	7

## Associations

Gym volontaire	8
Et le théâtre dans tout ça ?	9
Salon des collectionneurs	9
Mieux gérer nos déchets avec la redevance incitative	10
Le rôle majeur des ripisylves et des haies...	12
3D passé... et à venir	13
Vivre à Saint-Priest-sous-Aixe	14
La page du CMJ	15
2023 : une année bien remplie pour l'amicale scolaire !	16

## Divers

Expression du groupe d'opposition	17
Agenda 2024	18

## Informations utiles

Horaires d'ouverture de la Mairie	19
Assistance sociale	19
Déchèteries	19

### À propos de ce bulletin

- Directeur de la publication : Philippe Barry
- Comité de rédaction : la municipalité. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Illustrations : la municipalité, les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour ce bulletin. Autres crédits : Image de starline sur Freepik.com
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : janvier 2024

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse suivante : [mairie@saintpriestsousaixe.com](mailto:mairie@saintpriestsousaixe.com)

Les textes doivent être relus et accompagnés d'une photo (haute résolution) séparément (non inclus dans le fichier texte). Les articles et photos sont choisis, validés et possiblement modifiés, par le comité de publication afin de garantir la qualité de lecture et l'unité du bulletin.

✉ [mairie@saintpriestsousaixe.com](mailto:mairie@saintpriestsousaixe.com)  
[www.saintpriestsousaixe.com](http://www.saintpriestsousaixe.com)

☎ 05 55 70 00 58



# | L'édito du Maire

Madame, Monsieur,  
Cher(e)s ami(e)s,

En ce début de nouvelle année, je ne reviendrai sur le contexte international et national que malheureusement, nous connaissons tous et qui a de fâcheuses répercussions sur le quotidien de chacune et chacun d'entre nous.

La vie de notre commune est, elle aussi bien sûr, impactée par de fortes contraintes économiques, mais il est de notre devoir d'avancer. Prudence et rigueur ne sont pas antinomiques avec volonté et dynamisme.

C'est cet état d'esprit qui anime la majorité municipale et guide son action. Mes collègues et moi-même avons quelque expérience de la gestion publique et nous connaissons parfaitement le principe de réalité. C'est bien pour cela que nous avons mieux à faire que de nous attarder sur les critiques systématiques des déclinistes et les incantations des "y a qu'à, faut qu'on".

Nous voulons avancer et bâtir l'avenir de notre commune, pour vous toutes et tous, particuliers, acteurs économiques et associatifs...

Vous le constatez sur le terrain et vous pourrez le lire dans ces pages, la majorité municipale est dans l'action et dans l'écoute.

La garderie périscolaire a été inaugurée et mise en service au printemps, comme nous nous y étions engagés. Les travaux de sécurisation et d'aménagement du bourg ont avancé à un rythme soutenu et la dernière phase est engagée. À ce propos, je lance un appel : le centre bourg est en "zone partagée" limitée à 20 km/h et les piétons y ont une place privilégiée. La sécurité dépend avant tout du comportement des automobilistes et il est consternant de voir que quelques-uns ne respectent nullement les règles de stationnement ni de circulation. En cas d'accident, ils en porteront l'entière responsabilité.

La Communauté de communes a également engagé les travaux d'aménagement de la zone d'activités de Bournazaud. De nouvelles entreprises ont émis le souhait de s'y installer.

Depuis la rentrée, nous travaillons avec les organismes compétents (Chambre de Commerce, Union des Métiers de l'Hôtellerie...) pour réinstaller un(e) gérant(e) dans le bar tabac presse de notre commune. Ce commerce essentiel nous mobilise fortement et la tâche n'est pas aisée.

Le tissu associatif est toujours aussi dynamique. J'en suis très heureux et fier et je veux assurer les dirigeants et bénévoles de notre reconnaissance et de notre soutien.

Porteur d'animation, d'avenir et de citoyenneté, le CMJ s'est en partie renouvelé et poursuit ses activités avec une joyeuse énergie ! Je veux saluer et remercier les nouveaux membres et les sortants.

Le CMJ invite à nous engager vers demain avec optimisme. Cela n'empêche pas un profond réalisme. C'est sur cette note positive que je souhaite vous présenter mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour 2024. Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur, qu'elle atténue les difficultés de celles et ceux qui souffrent ou sont dans la peine.

Belle et heureuse année à toutes et tous !

Bien sincèrement,

*Philippe Barry*

Maire de Saint-Priest-sous-Aix

## Information aux voyageurs



**Du 4 janvier au 6 juillet 2024**, en raison des travaux d'aménagement de la Place de la poste, une modification est mise en place sur les lignes 190 et 191.

**Le point d'arrêt « Place de la Poste » est reporté devant la garderie, aux horaires habituels.**

Veillez consulter les fiches horaires ou bien vous renseigner auprès du conducteur.

### CONTACT

Direction des transports routiers de voyageurs de Limoges  
<http://transports.nouvelle-aquitaine.fr>  
 ☎ 05.55.45.57.80

## Inauguration de la garderie

Face à des locaux devenus trop exigus et peu fonctionnels, la municipalité a réalisé une nouvelle garderie périscolaire, en lieu et place du bâtiment existant dans l'enceinte du groupe scolaire.



L'ancien bâtiment d'une surface de 144 m<sup>2</sup> construit dans les années 1980 a été démoli au profit de la construction d'un ensemble de 307 m<sup>2</sup> destiné à l'accueil de 80 enfants répartis par tranches d'âge, avec des salles et des activités adaptées.

Monsieur François Pesneau, Préfet de la Haute-Vienne et Monsieur Jean-Claude Leblois, Président du conseil départemental ont honoré de leur présence cette inauguration, en entourant le Maire, Philippe Barry.

Le montant total du marché est de 715 592 € HT. L'État a accordé une subvention de 403 701 € et le Département a, quant à lui, alloué une subvention de 124 220 €.

## Distribution des composteurs offerts par COVED

Le COVED a mis en place un programme de formation au compostage pour les particuliers. L'objectif est de former au moins 10 % des foyers ( soit plus de 9 000 ) sur chaque communauté de communes d'ici à 2027, le SYDED organise des sessions de formation une fois par an sur chaque territoire, en collaboration avec les communautés de communes.



Ces formations gratuites d'environ 1 h 30 portent sur le compostage et le jardinage au naturel (broyage, paillage, *mulching*, haie sèche, etc). Un composteur en plastique de 340 litres et un bio-seau seront proposés gratuitement à chaque foyer participant (dans la limite des stocks prévus). Les foyers compostant en tas, ou ayant déjà un composteur pourront aussi participer.

**Prochaine formation le samedi 10 février 2024.**

### CONTACT

Service prévention et économie circulaire : 05 55 12 62 32

## Nouveaux horaires pour la boulangerie



Depuis le 3 octobre dernier, les horaires de notre boulangerie ont changé. Pour mémoire, les voici.

- **Lundi** : fermeture hebdomadaire
- **Mardi** : 6 h 30 - 13 h et 16 h 15 - 18 h 30
- **Mercredi** : 6 h 30 - 13 h
- **Jeudi et vendredi** : 6 h 30 - 13 h et 16 h 15 - 18 h 30
- **Samedi et dimanche** : 6 h 30 - 13 h

## 104<sup>e</sup> commémoration du 11 novembre 1918



Un rassemblement place de l'Église à 10 h 45 pour l'hommage et le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux Morts s'est effectué, comme à l'accoutumée, en présence des CM2 de l'école, du CMJ, des élus du conseil municipal, des représentants de l'association des anciens combattants et d'un public venu nombreux. Un pot de l'amitié s'est ensuite déroulé dans la maison des associations. Merci à tous les participants !

## Exigez moins d'emballages

Une initiative du Syded nous permet à tous, en tant que citoyen, de signer la pétition pour exiger des distributeurs et autres grandes surfaces d'utiliser moins de plastique pour les emballages et les suremballages.

smicval SYDED tous ecocitoyens !

**Manifeste contre les plastiques à usage unique et le suremballage**

SI VOUS AVEZ UN AVOCAT ?

**SORTEZ-MOI DE LÀ ! EXIGEZ MOINS D'EMBALLAGES PLASTIQUES.**

Signez la pétition sur [www.change.org](http://www.change.org)

Renseignez-vous et téléchargez le manifeste contre les plastiques à usage unique sur [change.org](http://change.org) !



Téléchargez  
l'application  
**Intramuros**  
et restez informé  
en temps réel !

## Plus de vies, plus d'arbres !

Comme tous les ans depuis 2013, les bébés de Saint-Priest-sous-Aixe ont pu, avec leurs parents, planter chacune et chacun un arbre !



Cette année encore, pour les bébés du millésime 2022, il s'agissait de pommiers (variétés rustiques), plantés près de la cidrerie. Un moment toujours émouvant et convivial, en présence des familles et des élus du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes. Une action de l'Agenda 21 communal.

## Nouveaux aménagements au Moulin de la Mie

Vous avez dû le constater en passant près des bords de Vienne, les travaux sont maintenant terminés !



Merci au Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne pour la réalisation de ce projet (Kaori Constructions) en partenariat avec le club de Canoë Kayak CKC Saint-Victorien.

## Note

Ces brèves sont un reflet non exhaustif de la variété et du dynamisme de notre commune. Nous n'avons malheureusement pas le temps et l'espace de parler de tous les événements, fête de la châtaigne, marché gourmand, randonnée nocturne, formations sur les usages du numérique à Aixe-sur-Vienne...

Merci à tous ceux qui contribuent à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre !

## Simplifiez vos démarches administratives !

Faciliter la vie des professionnels et des particuliers, c'est la tâche que s'est donnée Léa Chèze, une jeune femme dynamique, rigoureuse et organisée, en créant une entreprise de gestion administrative.



Résolument ancrée dans son temps, Léa intervient à distance (visioconférence) ou se déplace en Haute-Vienne selon les contraintes de ses clients.

Si elle représente une aide précieuse pour les entreprises en pleine transformation numérique, notamment pour l'organisation, la numérisation et la classification des documents administratifs tout en gérant les formalités (suivi contentieux, lettre en recommandé...) Léa aide également les particuliers à réaliser leurs démarches en ligne (prestations sociales, retraites, impôts...) tout en les accompagnant dans les tâches courantes :

- aide à la classification et numérisation des documents administratifs ;
- suivi de courrier, préparation de réponses en recommandé (mise en demeure, impayés...) ;
- conseil et prise de contact afin d'aider à cibler les différentes aides auxquelles vous êtes éligible,
- accompagnement et suivi des démarches,
- gestion budgétaire...

Un atout exceptionnel pour votre quotidien !

### CONTACT

☎ 06 02 09 91 26

> lundi de 17 h à 18 h

> mardi de 14 h à 15 h 30

> mercredi de 14 h à 15 h 30

> jeudi de 14 h à 15 h 30

✉ chezelea87@gmail.com

<https://www.gestionadministrative-l-cheze87.com>

## Des accompagnements numériques réussis !

Les ateliers numériques, comme à l'accoutumée, ont été très prisés. Les retours sont très positifs.



ACTEURS DE L'INCLUSION  
**NUMÉRIQUE**  
réseau Haute-Vienne

Une dizaine de participants ont pu bénéficier des 5 séances d'une heure trente, qui se sont déroulées du 17/11 au 15/12. Les ateliers ont été complétés par des rendez-vous individuels qui ont permis à tout à chacun d'avoir des réponses précises et adaptées à leur besoin.

Au vu du succès rencontré par cette prestation, la collectivité souhaite reprogrammer d'autres ateliers courant 2024.

## Une pensée pour Gilles

**Il est des personnes dont l'engagement et la générosité ne font aucun doute.**

Bénévole et dirigeant de nombreuses associations, moteur de la bibliothèque communale, engagé dans la communication et notamment dans la rubrique de la bibliothèque communale de ce bulletin, Gilles de Ferluc nous a quitté précipitamment.



Il était toujours partant pour aider, montrer, expliquer... Toujours volontaire pour donner de son temps, faire des photos de cette commune qu'il aimait tant, et toujours attentif à l'intérêt général.

Nous avons une pensée émue pour lui et sa famille.

# Avancement des travaux

## Requalification du centre-bourg

**Les travaux de requalification du centre-bourg qui concernent le secteur de la place de l'église ont repris plus tôt que prévu.**

Dès le 13 novembre dernier, les équipes étaient à pied d'œuvre. Les services techniques municipaux sont intervenus pour la coupe nécessaire de quelques tilleuls, place du monument aux Morts, avant remplacement par d'autres arbres et végétaux.



Les entreprises Eiffage et Andrieux ont travaillé à la démolition et à l'abaissement du mur en pierres afin d'améliorer la visibilité, sécuriser les déplacements des enfants de l'école et ainsi créer une esplanade bien plus sûre et agréable qu'auparavant.

Avant Noël, le coulage des fondations des murs de soutènement a été achevé. Pendant cette période, les travaux menés ont occasionné des perturbations, mais les usagers ont dans l'ensemble joué le jeu, sachant que ces nuisances temporaires étaient en œuvre pour l'amélioration du quotidien et de la sécurité de chacun à long terme.

**Comme vous avez pu le constater également, les travaux ont commencé dans la zone d'activités de Bournazaud.**

La communauté de communes du Val de Vienne continue d'investir dans le développement économique

du territoire, comme le montrent les aménagements de la zone d'activités de Bournazaud, qui entrent dans une nouvelle phase. Un appel d'offres a été lancé, divisé en trois lots. Le premier concerne le terrassement, la voirie, les eaux pluviales et les télécoms, attribué à l'entreprise COLAS.



Le lot 2 (assainissement, traitement des eaux usées et adduction en eau potable) a été confié à l'entreprise Pradeau. L'entreprise Limousin paysage est chargée du troisième lot, l'aménagement d'espaces verts. Les travaux ont débuté en décembre pour une durée de 6 mois. La commercialisation des lots est déjà ouverte. Ces aménagements permettront une meilleure desserte des entreprises existantes et contribueront à mettre en valeur leurs activités. Ils assureront également la desserte de nouvelles parcelles au sein de la Zone.

Ce projet bénéficie des financements de l'État à hauteur de 408 686 € et du Département de la Haute-Vienne à hauteur de 109 255 €.



## Gym volontaire

### Reprise des activités depuis septembre

- Aquagym le lundi soir à 20 h 45, à la piscine d'Aix-sur-Vienne.
- Renforcement musculaire le mardi matin à 9 h 30 à la salle des fêtes.
- 2 séances le mercredi soir : gym douce et renforcement musculaire à 18 h 30, gym dynamique et cardio à 19 h 30, également à la salle des fêtes.

Chaque adhésion permet donc de bénéficier de 4 séances de sport par semaine. Si vous souhaitez faire un essai, les deux premières sont offertes.

Comme l'an passé, une soixantaine de licenciés participent assidûment aux différents cours, à la fois pour rester en forme et pour partager un moment de bonne humeur.



L'assemblée générale du 6 octobre a confirmé la dynamique de l'association avec la présence de 30 personnes, le bureau en place a été réélu. Elle s'est terminée par un agréable buffet partagé.

Le 16 septembre, nous avons organisé notre traditionnelle randonnée nocturne. Dans une ambiance très conviviale, les 83 marcheurs participants sont descendus sur les bords de Vienne et remontés dans le bourg, avant de partager un moment réconfortant autour de la table. Merci à Valérie et Eric pour l'animation musicale de cette belle soirée.

# ANDRIEUX

## 05 55 70 22 75

**Terrassement**

**Maçonnerie** [www.andrieux-aixe.fr](http://www.andrieux-aixe.fr)

**Couverture** **20, rue de Cognac**

**Zinguerie** **AIXE SUR VIENNE**

**Energie solaire**



### À noter dans vos agendas !

## Le Casting de ma vie

(Bonjour les emmerdes)

Une Comédie de Fabrice Baud & Michel Delgado

Samеди 24 février

20 heures 30

Salle des fêtes  
de Saint Priest sous Aix

Contacts et réservations  
06 29 05 35 38



Après son succès de l'an passé, la troupe « Aux bonheurs des planches », viendra nous proposer une soirée théâtre le samedi 24 février à la salle des fêtes, avec la pièce « le casting de ma vie (bonjour les emmerdes) ». Rire et détente sont au programme, accompagnés bien sûr de petits gâteaux. Réservez vos places à partir du 8 janvier auprès de Christiane Perrier (06 29 05 35 38).

#### CONTACT

**Aquagym** : Christiane Charbonnier

☎ 06 82 82 72 30

**Gym** : Christiane Perrier / Marie Rebellac

☎ 06 29 05 35 38 / 06 10 90 02 42.



# LECLERC MENUISERIES

**Menuiserie en Bois**  
**PVC - Aluminium**  
 Fabrication et Pose  
**Aménagement et**  
**agencement sur-mesure**  
 Dressing - Bibliothèque  
 Cuisine - Fenêtre - Escalier  
 Terrasse en bois  
 Agencement de magasin.



## 05 55 39 49 59

## leclerc-menuiseries.fr

## Et le théâtre dans tout ça ?

Que d'évènements en cette année 2023 pour l'association JADHERE. Alors que s'annonce 2024, jetons un regard en arrière !



Tout d'abord, au mois de juin, le traditionnel spectacle de théâtre a été chaleureusement accueilli par les rires enthousiastes d'un public, venu assister aux agissements discourtois d'un commissaire trop zélé et d'un « fou » lucide sur son temps dans « Le commissaire est bon enfant ». Avant cela, il y eut une petite pièce, « l'extralucide », également de Courteline.

Chez les « Galapiats », un seigneur aussi menteur que falot et une demoiselle, pas si en détresse que cela, fit d'un enlèvement mal organisé, un « rapt raté ». Suivi des « Souvenirs » évoqués par un vieil acteur jouant Molière dans un théâtre en relâche, mais nous en reparlerons un peu plus loin...

Une tout autre soirée s'est déroulée le 18 novembre, consacrée aux jeux de société : un moment convivial réunissant toutes les générations. Et pour clôturer l'année, le 2 décembre, l'association a fêté, non

seulement, ses 20 ans d'existence, mais aussi les 20 ans du premier spectacle joué le 27 juin 2003 où nous retrouvons déjà ce vieil acteur déroulant ses souvenirs.

Au cours de cette soirée, les « anciens » adhérents, après avoir applaudi « Le commissaire est bon enfant » se sont retrouvés autour d'un petit buffet. Cette soirée de retrouvailles s'est conclue autour des photos des différentes pièces jouées au cours de ces vingt dernières années.

Les autres activités ont été, également, évoquées, à savoir broderie, Tai-chi Chuan, relaxation, atelier écriture, Atout Jeux...

À toutes celles et à tous ceux, petits et grands, qui ont participé aux différentes activités et qui ont nourri l'association de leurs rires, de leurs émotions et de leurs présences... Un grand MERCI !

Mais, « Le devoir m'appelle comme on dit dans les opéras ». La suite en 2024 !

CONTACT

Association JADHERE

☎ 06 76 45 97 06

## Salon des collectionneurs

Le premier salon des collectionneurs organisé à Saint-Priest-sous-Aixe les 27 et 28 mai 2023 a été un grand succès. Le soleil était au rendez-vous, les visiteurs aussi. En effet, plus de six cents personnes se sont retrouvées, parfois surprises, parfois admiratives, devant les treize collections présentées avec goût et commentées avec passion par leurs propriétaires.

Un carnet d'appréciation, mis à la disposition des visiteurs, révèle que ceux-ci plébiscitent ce salon pour 2024.

C'est donc avec plaisir qu'il sera reconduit cette année, les 25 et 26 mai, avec de nouvelles collections, en même temps que le vide-grenier et le "Rétromobile" organisés dans le bourg.

CONTACT

M. et Mme Antigny



# LE REPAIRE DES LUTINS

**AIXE-SUR-VIENNE**  
05 55 58 84 60  
lerepairedeslutins@orange.fr  
7h - 19h00  
Z.A. du Grand Rieux - Beauchabrol  
87700 AIXE-SUR-VIENNE

micro-crèche  
multi-accueil  
ouverte à tous de 0 à 6 ans  
Repas et couches fournis  
[www.lerepairedeslutins.eu](http://www.lerepairedeslutins.eu)

**CHAPTELAT**  
05 55 79 92 05  
lerepairedeslutinschapelat@orange.fr  
7h30 - 18h30  
16, rue Dagobert  
87270 CHAPTELAT

# Mieux gérer nos déchets avec la redevance incitative

**En 2024, la mise en place de la redevance incitative est le dernier levier du programme d'actions mis en place dans le cadre de la réduction des déchets. Ce mode de facturation, qui tend à se généraliser au niveau national, correspond mieux à notre manière d'utiliser nos bacs de collecte.**

La Communauté de Communes du Val-de-Vienne a choisi de faire évoluer l'organisation de la collecte des déchets ménagers, afin d'améliorer la qualité du tri et de réduire le tonnage des déchets produits.

Au-delà de ces objectifs immédiats, l'enjeu est de maîtriser les coûts de traitement des déchets et de préserver notre environnement.

En 2022-2023, vous avez constaté l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages, le maintien d'une collecte en porte-à-porte et la modification d'un planning de collecte avec ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours. En facilitant ainsi le tri, le volume des ordures ménagères est en diminution !

## Plus juste et plus équitable

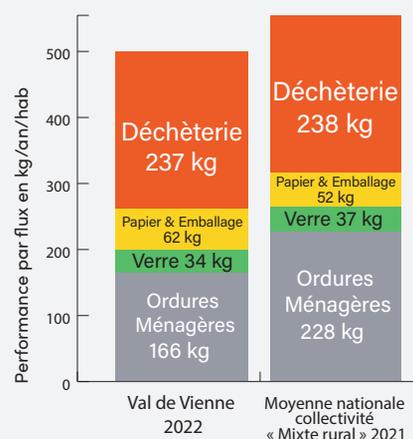
Pour poursuivre dans cette voie, une dernière évolution entre en vigueur en 2024 : la redevance incitative vient remplacer la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Ce mode de facturation relie directement facturation et utilisation du service, responsabilisant chacun sur la réduction de ses ordures ménagères. Précisons que la collecte et le traitement des ordures ménagères représentent 45 % du coût de la gestion des déchets.

Concrètement, la redevance incitative comprend une part fixe qui finance la réalisation de la collecte et une part variable établie en fonction du nombre de levées du bac gris (comptabilisées grâce à la puce apposée sur le bac). Son montant s'établit donc en fonction de l'utilisation réelle du service, avec d'éventuels frais supplémentaires au-delà du seuil de 12 levées par an. Comme pour nos consommations d'eau, de gaz ou d'électricité, la redevance incitative s'ajuste à notre utilisation réelle du service déchet, tout en maintenant une part fixe finançant les services et équipements communs. Cela rend cette contribution plus juste, plus équitable et adaptée aux interventions du service de collecte. Stimulant pour mieux s'occuper de ses déchets, trier et composter !

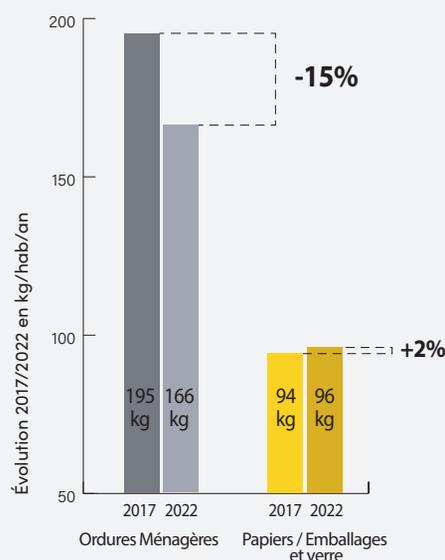
Grille tarifaire et informations sur la collecte des déchets à consulter sur le site internet de la communauté de communes ([www.valdevienne.fr](http://www.valdevienne.fr)).

## Des résultats encourageants

Grâce à l'implication de tous, le tri et le dispositif de collecte ont permis de faire baisser le volume des Ordures Ménagères. Une tendance à confirmer et à poursuivre !



Les performances 2022 de tous les flux sont supérieures par rapport à la moyenne nationale des collectivités de même typologie (mixte rural) sauf pour le verre.

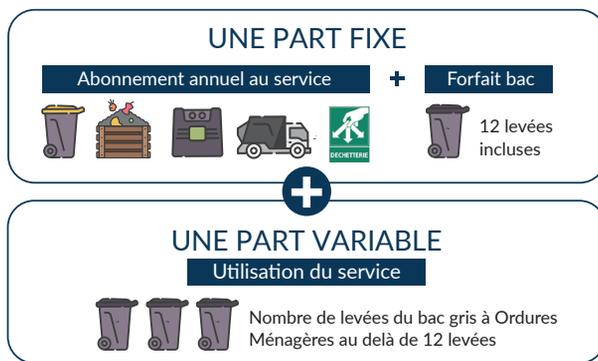


De 2017 à 2022, la quantité d'ordures ménagères collectées par habitant a baissé de 15% (- 29 kg /an /hab).

La quantité des déchets recyclables (papiers et emballages) a augmenté de 2% (+2 kg /an /hab). La tendance est positive depuis 5 ans. Les premiers résultats observés depuis janvier 2023 sont dans la même dynamique.

## Comment fonctionne ma nouvelle facture déchets ?

La nouvelle facture déchets (à partir de 2024) dépend de l'utilisation du service déchets de chaque foyer. Elle est composée d'une part fixe (abonnement au service + un forfait fixe lié au volume de votre bac gris), qui finance l'ensemble des coûts de gestion (collecte de votre bac jaune tous les 15 jours, traitement, déchèterie...) et d'une part variable qui dépend du nombre de fois où chaque foyer sort son bac gris au-delà de 12 levées par an.



Avant 2024, le financement du service déchets reposait sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), intégrée dans la taxe foncière. Elle dépendait de la valeur locative de chaque logement, c'est à dire l'année de sa construction, sa commune et sa surface.



## Quel sera le montant de ma facture déchets 2024 ?

**REPÉREZ-VOUS** dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre annuel de levées estimé.

Vous avez actuellement un bac gris de 120 L	Tarifs 2024
Je sors mon bac gris <b>12 fois ou moins de 12 fois</b> + j'accède à l'ensemble du service de collecte et au traitement de mes déchets.	260 €
Je sors mon bac gris <b>15 fois</b> + j'accède à l'ensemble du service de collecte et au traitement de mes déchets.	287 €
Je sors mon bac gris <b>26 fois</b> + j'accède à l'ensemble du service de collecte et au traitement de mes déchets.	386 €

### INDIQUEZ ICI

le montant de votre TEOM 2023\* :

\* Votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, correspondant à votre facture déchet 2023, est indiquée dans votre taxe foncière 2023. Elle sera donc supprimée de votre taxe foncière en 2024.

## Changement du mode de tarification : une facture plus juste, plus équitable

### GRILLE TARIFAIRE 2024

Volume du bac gris	120 L 1/2 pers	180 L 3 pers	240 L 4 à 6 pers	360 L 7 pers et +
Abonnement au service	150 €			
<b>+</b> Forfait bac	110 €	166 €	222 €	333 €
<b>PAR FIXE</b> compris 12 levées/an	<b>=</b> 260 €	316 €	372 €	483 €
<b>PART VARIABLE</b> tarif pour chaque levée supplémentaire au-delà de la 12 <sup>ème</sup> levée	9 €	14 €	18 €	28 €

La nouvelle facture est maintenant calculée sur le volume du bac gris et le nombre de fois par an où il est sorti et non plus sur la valeur locative de son logement. La conséquence est donc très différente d'un foyer à l'autre. Certains foyers vont bénéficier d'une réduction sur leur facture, pour certains elle n'évoluera pas et pour d'autres elle augmentera. Cependant, l'abonnement au service sera le même pour tous. Tous les ans, la grille tarifaire est adaptée au coût réel de l'ensemble des coûts du service déchets.

## BON À SAVOIR

- **À partir du 01/01/24**, les bacs ne seront plus collectés dans les cas suivants : les bacs non pucés, les sacs déposés à côté du bac ou sur le couvercle, tous les sacs en surplus dans le bac dont le couvercle ne ferme pas, les gros cartons bruns (à apporter en déchèterie).
- **Votre bac n'est pas adapté ?** Vous pouvez demander la modification du volume de vos bacs (gris et jaune) en fonction de votre production de déchets, contacter nos services.
- **Votre situation est particulière ?** Vous produisez une quantité exceptionnelle de déchet (assistante maternelle, problème médical...) : contacter le service déchet pour connaître les modalités particulières.

Une question ? Contacter le service déchets 05 55 70 53 05 / service-dechets@cc-valdevienne.fr



# Le rôle majeur des ripisylves et des haies face aux inondations

**On vous aide à en replanter pour une bonne qualité des eaux et en faveur de la biodiversité !**



L'actualité pluviométrique des dernières semaines et les inondations qui traversent plusieurs régions de la métropole rappellent combien la prévention et la gestion du risque sont importantes.

En Haute-Vienne, et particulièrement sur le bassin de la Vienne, les dernières inondations ont été provoquées par d'importantes pluies orageuses très localisées. Or, plusieurs phénomènes peuvent aggraver les inondations :

- la présence d'embâcles sur les rivières qui peuvent obstruer les biens publics tels que les ponts et faire barrage à l'écoulement de l'eau ;
- de forts ruissellements et une érosion de terres arables qui obstruent les fossés d'évacuation et entraînent des débordements sur des routes, dans des villages ou dans des centres-bourgs ;
- des rivières qui ne sont plus dans leur lit d'origine, aussi appelé "talweg", ou avec des bassins versants fortement urbanisés.



Le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (SABV), établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau, tient à nous rappeler quelques fondamentaux, ses outils et des actions pour maintenir une veille et des opérations de prévention face à ces risques.

Concernant les boisements de berges, il est rappelé que l'entretien quotidien relève de la responsabilité des riverains (article L. 215-14 du Code de l'environnement). Néanmoins, la collectivité peut s'y substituer au frais et risques des riverains dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général ou d'urgence donnée par le Préfet.



Le SABV assure quotidiennement des opérations de restauration sur de nombreux cours d'eau pour limiter les risques d'inondations sur des secteurs avec des enjeux majeurs. Très récemment, des travaux ont été mis en œuvre sur la Ligoure ou la Briance par exemple.

Pour faciliter le maintien et le renouvellement de ces boisements de berges, laissez pousser une ripisylve suffisamment large pour que les racines des arbres et des arbustes retiennent les berges des rivières mais également se tiennent entre eux... Le SABV peut également vous accompagner techniquement et financièrement dans des replantations...

Concernant les ruissellements, les plantations de haies sur talus perpendiculairement aux flux des eaux sont également des solutions qui peuvent être déployées, accompagnées et largement financées, n'hésitez pas à nous contacter ! Elles sont une solution complémentaire à la couverture de sols.

## CONTACT

Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne

38 avenue du Président Wilson  
87700 Aix-sur-Vienne

☎ 05.55.70.77.17

✉ [contact@syndicat-bassin-vienne.fr](mailto:contact@syndicat-bassin-vienne.fr)

🌐 [www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr)

🌐 [www.ile-de-chailac.fr](http://www.ile-de-chailac.fr)

🌐 [www.aufildelaglane.fr](http://www.aufildelaglane.fr)

# 3D : passé... et à venir

**L'association 3D a fêté ses 12 ans d'existence avec de belles réalisations : achat groupé de paillage, prêt de broyeur à végétaux, formation au compostage, sorties nature, fleurissement de la commune, action zéro pesticide, conférences/débats, salon lecture nature, journées/soirées décentes, boîtes à livres, et bien d'autres encore.**

Tout cela n'a pu se faire sans la participation de toutes celles et ceux qui ont œuvré de près ou de loin, et que l'association remercie à nouveau cette année : les membres de 3D, avec amis et familles, la municipalité et les services techniques, les associations du bourg, mais aussi les associations partenaires de nos différents événements, le Conseil Général, le Crédit Mutuel, et nous en oublions sûrement.

## L'année 2023

De nombreuses personnes ont répondu présentes à la soirée "Soupe" le 4 février. En effet, une trentaine de soupes de régions ou pays différents ont été apportées et très appréciées, le tout dans une ambiance assurée par Monsieur Patrick Labidoire qui a su nous captiver par ses connaissances sur les oiseaux et Monsieur Jean-François Vignaud qui a su rebondir en occitan par des anecdotes sur ces volatiles.

Le salon "Lecture nature" du 7 mai a innové pour sa 18<sup>e</sup> édition. La thématique 2023 « les oiseaux d'ici et d'ailleurs » a vu se réunir 17 auteurs, 4 éditeurs, la librairie « Le temps de vivre », 4 associations et collectivités, et en nouveauté une dizaine d'artisans regroupés en un marché artisanal avec démonstrations des savoir-faire. Les incontournables "ateliers pour enfants" avec fabrication de nichoirs à mésanges, sortie nature LPO encadrée par Patrick Labidoire en bordure de Vienne, conférence « Les oiseaux d'ici et d'ailleurs » animée par Pierre Tavernier pour les oiseaux d'ailleurs et Jean-Paul Ollier pour les oiseaux d'ici, exposition des créations des élèves de l'école de Saint-Priest-sous-Aixe et coin lecture avec Gilles de Ferluc, ont reçu de vifs succès. Un atelier fresque animé par le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Saint-Priest a eu de nombreux participants et celui-ci a trouvé son utilité à l'école du village. La très bonne fréquentation du salon a pris de court les producteurs "bio" venus pour la restauration du midi, qui ont été dépassés par le nombre de couverts.

La participation au fleurissement de la commune en lien avec les services techniques a porté ses fruits avec l'obtention d'une première fleur ainsi qu'un deuxième prix « Démarche écologique ».

Le 6 octobre s'est tenue notre soirée conférence-débat sur le numérique, animée par Jean-Jacques Rabache qui a fait un état des lieux sur les consommations (appareils, énergie...) ainsi que des conseils et des bonnes pratiques pour maîtriser l'aspect environnemental, n'a pas reçu le succès attendu. Malheureusement, on ne peut que déplorer le manque de participants.

## Avec un bilan financier positif, l'année 2024 se profile tout aussi active !

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du samedi 3 février pour notre "Soirée soupe". Réchauffement des corps avec vos recettes préférées de soupes et bouillons, et réchauffement de l'esprit avec une animation de type *blind test* ! À l'heure de la rédaction de cet article, nous sommes encore en recherche d'un animateur, alors n'hésitez pas à vous manifester...

Deuxième date à retenir, le dimanche 19 mai pour notre "Salon lecture nature". Le thème retenu pour cette nouvelle édition est « La magie des plantes ». Très inspirant, nous sommes sûrs que petits et grands trouveront leur bonheur dans le programme de la journée.

Une nouveauté fait son apparition dans notre programmation : le samedi 31 août, nous vous invitons à venir vous détendre et vous laisser surprendre lors d'une soirée "Cinéma en plein air" ! Nous sommes en pleine préparation de ce nouveau projet ouvert à tout public et totalement gratuit, aussi n'hésitez pas à suivre la diffusion des informations à ce sujet, et même à nous rejoindre pour participer à l'organisation.

D'autres actions ponctuelles peuvent être mises en œuvre dans le courant de l'année et n'attendent plus que vous pour se réaliser.

Merci pour votre lecture et au plaisir.

## CONTACT

Association 3D  
Défis Développement Durable  
Mairie - Le Bourg  
87700 Saint-Priest-sous-Aixe  
☎ 06 88 91 19 46  
✉ asso3Dspsa@outlook.com



# ASSOCIATION VIVRE A SAINT PRIEST SOUS AIXE



## RETOUR SUR 2023

**EN MAI**, notre club automobile "Saint Priest Autos Collection" (SPAC 87), a brillamment organisé sa 16ème "RÉTROMOBILE", suscitant l'enthousiasme de nombreux passionnés de véhicules anciens.

Le succès du vide-grenier a également été remarquable, offrant à certains d'entre vous l'opportunité de dénicher de véritables trésors.

**EN JUIN**, le renouvellement du bureau et du conseil d'administration s'est déroulé avec succès. Thierry JAMMET a été reconduit au poste de Président, Anthony PICOUT à celui de Trésorier, et Christiane CHARBONNIER à celui de Secrétaire.

Nous accueillons également trois nouveaux membres au conseil d'administration, Christophe GRAND, Raphaël BROTO, et Bruno LARCHER. Leur dynamisme et leur engagement seront des atouts précieux pour notre association, et nous leur exprimons d'ores et déjà notre gratitude.

**EN SEPTEMBRE**, nous avons consacré une journée entière pour honorer et remercier nos bénévoles. Elle s'est déroulée sur le circuit de karting des Renardières à Chalus (87). Cette journée comprenait courses de kart, apéritif et repas, généreusement offerts par l'association.



*L'engagement des bénévoles est précieux et contribue à renforcer le tissu dynamique de "Vivre à Saint Priest"*

**EN NOVEMBRE**, et en dépit de conditions météorologiques difficiles, la fête de la châtaigne, du cidre et de l'artisanat s'est tenue avec un succès tout à fait honorable.

Le dévouement de nos bénévoles a été récompensé par un après-midi plus clément, attirant les visiteurs de toute la région et contribuant ainsi à créer une atmosphère des plus agréables. Malgré les défis, cette fête a pu se terminer avec un résultat positif, démontrant ainsi le dynamisme et la résilience de "Vivre à Saint Priest" dans la réalisation de ses projets.



## OBJECTIFS 2024

Nous allons poursuivre sur cette dynamique positive, et votre soutien demeure essentiel. Au programme :

- **26 MAI** : RÉTROMOBILE sur le thème de la TRACTION AVANT.
- **3 NOVEMBRE** : FÊTE DE LA CHATAIGNE.
- **TOUS LES VENDREDI APRÈS MIDI de 14h à 17h** : retrouvez les passionnés de scrabble à la maison de l'association.

Si vous souhaitez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à nous contacter. Nous serons ravis de vous accueillir et partager cette aventure ensemble.



27 Rue du 19 Mars 1962  
87700 Saint-Priest-Sous-Aixe  
Courriel : [contact@vivreasaintpriest.fr](mailto:contact@vivreasaintpriest.fr)  
Site Web : [www.vivreasaintpriest.fr](http://www.vivreasaintpriest.fr)

## REJOIGNEZ-NOUS !

# Les projets du CMJ

**Le conseil municipal des jeunes (CMJ), toujours aussi actif, a encore contribué à de nombreux projets ces six derniers mois en étroite collaboration avec le Conseil municipal.**

## Installation du nouveau CMJ

En septembre, un nouveau conseil municipal des jeunes a été formé et mis en place. Monsieur le Maire a officiellement installé ce CMJ et a remis des écharpes tricolores à chacun des membres. Il n'a pas fallu longtemps pour que ce petit monde se réunisse et commence à organiser les projets et les événements prévus pour cette fin d'année.

## Le 31 octobre, les monstres étaient de retour !



La salle des fêtes a encore une fois accueilli cette année des monstres et des sorcières de toutes sortes... Le rendez-vous a commencé à 17 heures pour une balade "des bonbons ou un sort" et puis tout le monde s'est retrouvé pour faire la fête, les jeunes (mineurs) étant impérativement accompagnés d'un adulte.

## Se souvenir du 11 novembre 1918

Le CMJ s'est mobilisé, comme d'habitude, pour commémorer le 11 novembre 1918 auprès des anciens combattants et des nombreuses personnes venues pour cette cérémonie du souvenir.

## Des décorations de Noël participatives

Afin de confectionner les décorations de Noël avec les membres du conseil municipal des jeunes (CMJ), l'ensemble des volontaires présents ce jour-là ont donné un peu de temps et de bonne humeur : qu'ils en soient remerciés ! Le résultat a été apprécié par tous !



## 2023 : une année bien remplie pour l'amicale scolaire !

### Quelle année !

En mars, vous avez été nombreux à venir « taper le carton » pour la soirée belote. Merci beaucoup à tous nos partenaires pour le don de lots. Nous vous avons ensuite proposé la vente des (délicieuses) « Couronnes briochées » de Nicolas (boulangerie O'Blé d'Or) que nous remercions chaleureusement ! Ces brioches ont bien trouvé les gourmands !

Comme chaque année, en juin, la fête de l'école a une nouvelle fois tenue toutes ses promesses (y compris la présence du soleil). C'est dans cette belle et chaude soirée que petits et grands ont pu profiter des jeux gonflables et se restaurer en attendant le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.

Cette soirée a aussi été le synonyme d'au revoir pour deux membres emblématiques du Bureau : Johanna et Malvina. Et oui, tous les enfants sont maintenant devenus grands... Les mots manqueront certainement pour les remercier pour toutes ces heures passées à compter des boîtes de chocolats ou les quantités de mayo ou ketchup à prévoir pour une manifestation (passe-temps favori de Johanna !).

Au-delà de ces moments, elles ont chacune fait vivre l'association grâce à leurs personnalités si solaires. Elles nous ont donné envie de participer avec elles, en devenant bénévoles d'abord puis en faisant partie du bureau ! Elles nous ont laissé un beau bébé en pleine forme et nous ferons de notre mieux pour continuer ce pourquoi elles ont tant donné !

Pour débiter cette nouvelle année scolaire, le bureau a accueilli Lucie et Ludivine ! Bienvenue à elles ! Et le saut dans le grand bain. Début septembre, le marché gourmand a été la première soirée organisée par le nouveau bureau et ouf, ça s'est bien passé ! Merci à tous les producteurs présents !

En novembre, malgré un temps légèrement humide, nous étions là, à l'abri, pour la Fête de la châtaigne de l'association Vivre à Saint-Priest ! Et pour finir l'année, les ventes de sapins, de chocolats et de thés sont venus couronner cette année bien remplie !

Grâce à vous et vos participations tout au long de l'année, L'Amicale scolaire a pu offrir, entre autres, un spectacle de Noël aux enfants de l'école tout en participant financièrement aux différents projets des enseignants.

### 2024... Et c'est reparti pour un tour !

Retrouvez-nous dès le 23 mars pour la soirée belote de l'Amicale !

Nous vous réservons aussi quelques nouveautés et surprises, mais chut... C'est un secret !

Merci à tous, partenaires, bénévoles, parents, grands-parents, habitants de Saint-Priest et d'ailleurs... de faire vivre l'Amicale scolaire !

Très belles fêtes de fin d'année à tous et à très vite !



#### CONTACT

#### Le Bureau de l'amicale scolaire

Lucie, Ludivine, Nadège, Mélanie et Cécile.

**SCAL**  
DES OUVERTURES À VOS MESURES

depuis 1978

ISOLER EMBELLIR AGRANDIR SÉCURISER RÉNOVER

**VOTRE SPÉCIALISTE  
VÉRANDAS ET MENUISERIES SUR MESURE  
EN ALUMINIUM ET PVC**

Route de cognac 87700 Aix-sur-Vienne - Tél : 05 55 70 24 80 - [www.scal87.fr](http://www.scal87.fr)

# Agenda 2024

## Janvier > Juin

Ces manifestations sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires et des décisions des organisateurs.

### JANVIER

19 janvier

**Voeux du Maire**

19 h - Salle des fêtes

20 janvier

**Course nocturne de la forêt des Loges**

Organisée par Verneuil Oxygène

### FÉVRIER

1<sup>er</sup> février

**Battue dans la forêt des Loges**

Organisée par l'association ACCA

3 février

**Soirée soupe**

Organisée par l'association 3D

22 février

**Battue dans la forêt des Loges**

Organisée par l'association ACCA

24 février

**Soirée théâtre**

Organisée par la Gym volontaire



### MARS

19 mars

**Commémoration du 19 mars 1962**

23 mars

**Soirée belote**

Organisée par l'association ACCA

### AVRIL

6 avril

**Repas dansant**

Organisé par Vivre à Saint-Priest

### MAI

1<sup>er</sup> mai

**Fête du pain et de la bière**

Organisée par le Football Club

5 mai

**Olympiades**

Organisées par l'Amicale scolaire

8 mai

**Commémoration du 8 mai 1945**

19 mai

**Salon Lecture-Nature**

Organisé par l'association 3D

25 et 26 mai

**Salon des collectionneurs**

Organisé par Vivre à Saint-Priest

26 mai

**Rétromobile**

Organisé par Vivre à Saint-Priest

### JUIN

9 juin

**Élections Européennes**



28 juin

**Fête de l'école**

Organisé par l'Amicale scolaire suivi d'un

**Feu d'artifice**

Organisé par la Commune

29 juin

**Soirée théâtre**

Organisé par l'association Jadhère

Cher-e-s Saint-Priestaises et Saint-Priestois.

L'année 2023 nous a apporté son lot d'évènements et de belles réussites. Mais au-delà de tous les bilans qui pourraient être faits, des souhaits et de toutes les envies que nous pouvons avoir notre plus grande richesse sera toujours notre santé. Alors plus que tout nous vous souhaitons ainsi qu'à vos familles et à vos proches une très bonne année 2024.

Les années passent et nous rappellent l'importance de passer à l'action. Une transformation nécessaire pour construire une société plus juste socialement et plus protectrice de l'environnement. Cela nécessite un engagement uniquement dédié à ces enjeux, sans posture stérile et en étant peut-être éloigné de toute autre ambition clivante. Mais force est de constater que les conseils municipaux enchaînent les délibérations sans confrontations des idées.

Nous avons proposé la construction d'un programme pluriannuel visant les travaux et la facture d'électricité de l'éclairage public. Réponse reçue : « L'entité organisatrice de ces travaux a quatre à cinq années de travaux d'avance. Nous laissons ce programme à la future équipe municipale ». Conséquence de cette vision : la prochaine équipe municipale pourra imaginer leurs premiers travaux à partir de 2031 ... pour un mandat qui se terminera en 2032 !



Concernant les déchets. Partant du principe "si on connaît mieux, on gère mieux", en plus de voter « pour » la motion sur « la vraie ou fausse consigne sur les bouteilles en plastique » nous avons proposé que des actions soient menées pour mieux connaître l'origine de ces

déchets sur notre commune. Réponse reçue « Nous sommes ici pour voter des délibérations ». Certes, est-ce une raison acceptable pour ne pas à minima y réfléchir ?

Nous avons aussi voté « pour » la prime inflation dédiée aux agents municipaux . Tout en expliquant que nous regrettons son processus d'application trop strict et que nous aurions préféré pouvoir l'ajuster en fonction des besoins réels des agents nous avons demandé si une ligne budgétaire avait été prévue pour les habitants en difficulté. Là encore il nous a été fait un procès de mauvaise intention et de vouloir jouer "aux effets d'annonces". Nous avons une nouvelle fois prouvé le contraire en proposant de mettre en place des Tickets Services ou de créer des actions sociales en utilisant les circuits-courts. Autres réponses obtenues : « C'est compliqué », « Mais qui voulez-vous aider? », « Saint Priest est la deuxième commune la plus riche du territoire ». A écouter ce discours il n'y aurait pas de familles en difficulté et les retraités ne seraient pas touchés par l'inflation.

Des exemples qui illustrent des conseils municipaux organisés sur le concept de chambre d'enregistrement plutôt que d'essayer de fédérer autour de l'échange dans l'intérêt général. Nous pensons au contraire qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises solutions mais qu'il y a forcément de bons débats.

Les travaux en centre bourg avancent et la réfection de la route des Richard est attendue avec patience. En parallèle la qualité sportive des matchs de foot est appréciée par un nombre régulier de spectateurs et l'arrivée de nouveaux bénévoles dans les associations continuent de porter le dynamisme de la commune. C'est sur ces dernières notes positives que nous vous souhaitons à nouveau une très bonne année 2024. Qu'elle vous permette de transformer chacun de vos rêves et chacun de vos espoirs en réalité.

Laurent CHARBONNIER, Brigitte LACORRE et Antony PICOU

**Ferme de Beauregard**

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •  
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe  
T. 05 55 70 01 90  
www.foie-gras-fermedebeauregard.com

**PLANETE ELECTRICITE**  
**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
Dépannage 7J/7

Mise en conformité  
Climatisation  
Maintenance

Motorisation  
Ventilation  
Alarmes

**Tél. 05 55 32 52 04**  
24 Av. de Mérignac 87170 ISLE  
planete.electricite@gmail.com

## Horaires d'ouverture de la Mairie

2 Place de la Mairie ☎ 05 55 70 00 58

🌐 [www.saintpriestsousaix.com](http://www.saintpriestsousaix.com)

✉ [mairie@saintpriestsousaix.com](mailto:mairie@saintpriestsousaix.com)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	10h30 à 12h	14h à 17h15
<b>Mardi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Mercredi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Judi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Vendredi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Samedi</b>	9h à 12h	Fermée

## Assistance sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la solidarité du département, 10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne.

☎ 05.55.70.47.73

## Déchèteries

### Bosmie l'Aiguille

Du mardi au samedi :  
9h-11h45 / 14h-17h15

🏠 Lieu-dit du Gué de Verthamont  
☎ 06 24 85 66 29

### Saint-Martin le Vieux

Lundi puis du mercredi au samedi :  
9h-11h45 / 14h-17h15

🏠 ZA de Bel Air  
☎ 05 55 31 02 11



Mon aide à domicile c'est



**UN PROFESSIONNALISME DE PLUS DE 55 ANS**

- Aide à la Personne • Pôle UNA'Handi
- Ménage, Repassage • Accompagnement social
- Aide aux Aidants • Ateliers de Convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage



Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest du département de la Haute-Vienne



**UNA OUEST 87**  
10 Bd de la République  
87200 SAINT-JUNIEN  
**05 55 02 46 01**  
[accueil@unaouest87.fr](mailto:accueil@unaouest87.fr)  
[www.unasaintjunien.fr](http://www.unasaintjunien.fr)



Nous sommes à votre service  
24h/24 - 7J/7

**05 55 03 19 19**  
**06 80 44 04 04**

Une famille au service des familles

**MERIGOT**  
POMPES FUNEBRES / MARRIERS

Philippe Barry, Maire,  
et le conseil municipal vous souhaitent  
**une belle et heureuse année**

**2024+**